

Thème « Communication, sensibilisation et formation »

Pilote de l'atelier : Nicolas AMPEN

Périmètre	De quoi on parle	Ce que l'on ne traite pas
	<p>Les actions nationales de communication, de sensibilisation et de formation que devrait prévoir le PNMA.</p> <p>Les actions de coordination et de valorisation des communications internationales et locales que devrait prévoir le PNMA.</p>	<p>Les actions locales et internationales de communication</p>
	<p>Documents de référence</p>	<p>Les poissons migrateurs amphihalins – les grandes orientations de la stratégie nationale de gestion – MEDDTL – avril 2011 Plan de gestion anguille Plan national d'actions Esturgeon européen Plan de préservation du saumon Les PLAGEPOMI en cours Les campagnes de communication et de sensibilisation internationales, nationales et locales faites par les différents partenaires (agences de l'eau, associations migrateurs, ...)</p>
Thématique	Ce qui est en jeu	
	<p><i>Ce qui est à prendre en compte dans le cadre du futur PNMA :</i> Guide de rédaction : Les volets « Changement climatique », « Connaissance, bilan et suivi du PNMA » et « Espèces Exotiques Envahissantes » sont traités au sein de chaque atelier. Le cadre général d'élaboration de la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB3) est pris en compte pour que le PNMA s'y intègre le mieux possible. Les espèces ciblées en priorité sont celles ne bénéficiant pas à l'heure actuelle de plans d'action existants (aloses, lamproies, truite de mer, mullet porc, éperlan, flet)</p> <p>Il apparaît nécessaire de mieux expliquer aux acteurs des territoires, du décideur public au grand public, pourquoi on s'intéresse aux poissons migrateurs. L'enjeu est de mieux faire comprendre que ces espèces sont concernées par de nombreuses contraintes et pressions sur un large panel de milieux et qu'en agissant pour la préservation de ces espèces, on agit aussi sur la préservation des milieux qui les hébergent ainsi que sur les autres espèces qui vivent dans ces milieux.</p> <p>Il s'agit d'amener les acteurs des territoires à se mobiliser pour la préservation des poissons migrateurs et de leurs milieux et cela passe par la communication, la sensibilisation et la formation afin de permettre la prise de conscience et le passage à l'action des publics ciblés.</p> <p>Le PNMA doit identifier les grandes orientations et actions à mener dans ce domaine.</p>	
Objectifs	La problématique de l'atelier	
	<p>En préambule, il s'agit d'avoir un débat national, rationnel, dépassant les contextes locaux. Les ateliers doivent permettre de contribuer aux 3 parties du PNMA – état des lieux des migrateurs, bilan de la STRANAPOMI et actions nationales soutenant les COGEPOMI, SDAGE et DSF – et de préparer le séminaire « parties prenantes ». La question centrale, les attendus de l'atelier ...</p>	

De nombreuses actions dans le domaine de la communication, de la sensibilisation et de la formation sur les poissons migrateurs sont menées depuis plusieurs années par différents acteurs : services de l'Etat, établissements publics, associations grands migrateurs, collectivités, syndicats de bassins versants, fédérations de pêche....

Quel bilan peut-on dresser de ces actions ? Est-ce que l'on peut estimer que les décideurs publics, les acteurs économiques et le grand public sont bien sensibilisés aux enjeux de conservation des poissons migrateurs ? Quels sont les constats de réussite ou d'échecs ?

L'objectif de l'atelier est de contribuer à identifier les éléments de langage que devrait porter le PNMA pour mieux mobiliser les acteurs.

Il s'agit aussi d'identifier les orientations stratégiques que devrait prévoir le PNMA pour apporter une plus-value par rapport aux actions existantes, les cibles à privilégier, les actions de communication, sensibilisation et de formation que le PNMA pourrait porter, les moyens à mobiliser (en interaction avec ceux de la SNB3) et les outils incitatifs à développer (label, logo, prix...).

Il s'agit aussi de proposer des actions de coordination et de valorisation en matière de communication, de sensibilisation et de formation que pourrait porter le PNMA vis-à-vis des actions menées dans les territoires afin d'apporter de la cohérence, de la visibilité et de créer des synergies.